

UNE OFFRE D'ÉPARGNE RESPONSABLE POUR DYNAMISER VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Porphyre Territoires Septembre 2020

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 25 septembre 2020.

Titre de créance social émis par Natixis présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 mai au 31 août 2020, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0013488525

Communication à caractère promotionnel.



Assuré d'avancer



Porphyre Territoires

Septembre 2020

→ Porphyre Territoires Septembre 2020 est un titre de créance social permettant aux épargnants de participer au développement de l'économie française, une démarche proactive et solidaire pour agir en faveur des zones les plus fragiles. Cette nouvelle offre est ainsi destinée à financer des prêts aux petites entreprises et à des organisations à but non lucratif pour lutter contre les inégalités territoriales.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

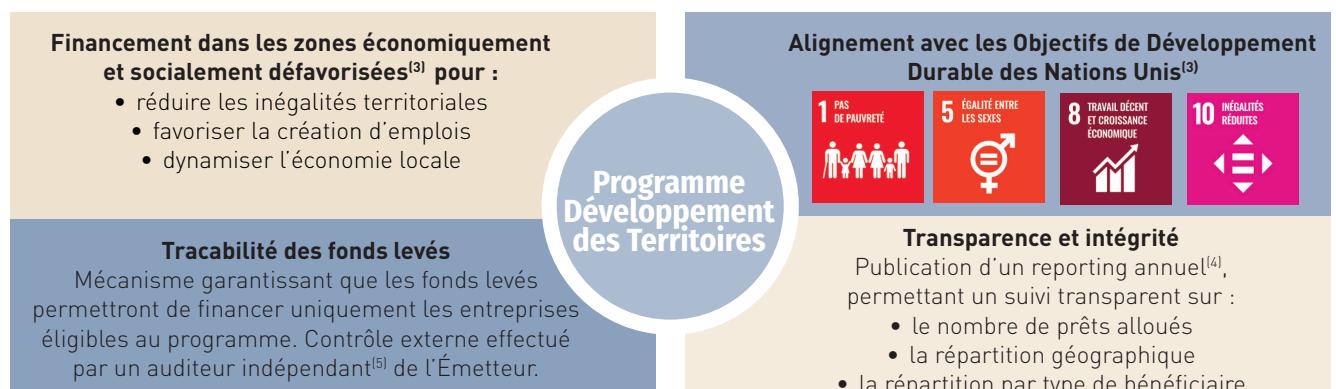
► Qu'est-ce qu'un titre de créance social ?

- Il s'agit d'une obligation **destinée à financer ou refinancer exclusivement des projets avec un effet social positif sur une population cible**.
- **Il est émis** par une institution. Dans le cadre de Porphyre Territoires Septembre 2020, il s'agit de la banque Natixis (l'Émetteur).
- Les projets sont sélectionnés sur la base de critères d'éligibilité et de méthodologie** définis par l'Émetteur.
- **Il respecte des lignes directrices préconisant la transparence et la publication d'informations⁽¹⁾ sur :**
 - l'utilisation et la gestion des fonds,
 - le processus de sélection et d'évaluation des projets,
 - le reporting.

► Engagements et principes⁽²⁾ de Porphyre Territoires Septembre 2020

Porphyre Territoires Septembre 2020 finance ou refinance des prêts sociaux éligibles au programme « Développement des territoires ».

- Les prêts sont octroyés à des petites entreprises, PME et organisations à but non lucratif dont le chiffre d'affaire ou le budget annuel est inférieur ou égal à 3M€ et qui sont localisées dans des zones économiquement et/ou socialement défavorisées⁽³⁾.
- Des données telles que le taux de chômage, le niveau de pauvreté, et les créations d'entreprises sont analysées et retenues comme indicateurs de mesure⁽³⁾.



Exemples de prêts éligibles au programme⁽²⁾



EMBAUCHE DE NOUVEAUX COLLABORATEURS
Embauche d'un apprenti boulanger



SAUVEGARDE DE LA PÉRÉNNITÉ
Acquisition d'un véhicule dans le cadre d'un développement d'activité



DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS
Ouverture d'un cabinet médical



INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
Renouvellement de matériel médico-chirurgical

(1) Lignes directrices élaborées par l'International Capital Markets Association « Social Bond Principles » <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp>

(2) Consulter toute la documentation relative à l'offre sur le site de l'émetteur <https://equityderivatives.natixis.com/fr/products/porphyre-territoires-septembre-2020/>

(3) Critères suivis ou fournis par l'OCDE (<https://www.oecd.org/fr/>), l'INSEE (<https://insee.fr/fr/accueil>) et l'Observatoire des inégalités (<https://www.inegalites.fr/>)

(4) Consulter les 17 objectifs de développement durable de l'ONU <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

(5) Au titre de l'année 2020 l'auditeur est PricewaterhouseCoopers (PwC)

► En quelques mots

Porphyre Territoires Septembre 2020 permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 6,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée si l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro Equal Weight Decrement 5 % (EC05E), est stable ou en hausse en année 1 à 7, ou jusqu'à une baisse de l'indice de 20 % en année 8, par rapport à son niveau initial.

À défaut, le capital est protégé à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ jusqu'à une baisse⁽³⁾ de l'indice de 40 % par rapport à son niveau initial, à l'échéance finale des 8 ans.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital, en cas de baisse⁽³⁾ de l'indice de plus de 40 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice EC05E, indice composé de 50 valeurs de la zone euro sélectionnées pour leur performance climat⁽⁴⁾.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

Il sert à financer ou à refinancer des prêts éligibles au programme « Développement des territoires » affecté aux régions françaises, dont la finalité est de favoriser les développements économiques locaux.

AVANTAGES

- **Un gain de 6,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée :**
 - si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁵⁾ de l'année 1 à 7.
 - si l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial à la date d'observation finale⁽⁶⁾ en année 8.
- **Effet mémoire** si les conditions de versement du gain de 6,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- **Une échéance anticipée automatique** si le niveau de l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁵⁾ de l'année 1 à 7.
- **Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁶⁾, l'indice EC05E n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.**

INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 6,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, même si la performance de l'indice est supérieure.**
- **Le rendement de Porphyre Territoires Septembre 2020 à l'échéance finale est très sensible à une faible variation de l'indice autour des seuils de - 40 % et de - 20 %.**
- **L'indice est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.**

Le montant des dividendes réinvestis dans l'indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an. Lorsque le montant des dividendes réinvestis est inférieur au montant prélevé de 5 %, la performance de l'indice se trouve pénalisée par rapport à celle d'un indice non-retraité.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement** qui peut varier de 1 à 8 ans.
- **Les gains éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - en cas de sortie⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale ;
 - à l'échéance finale, si l'indice est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % le 18 septembre 2028 par rapport à son niveau initial ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur de la formule.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, mise en résolution ou défaut de paiement de l'Émetteur. Le Taux de Rendement Actuarial net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 septembre 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 mai et le 31 août 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (25 septembre 2020) et à la date d'observation finale (18 septembre 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(4) Entreprises adoptant les meilleures pratiques dans la réduction de leur empreinte carbone ou dans le développement de solutions de transition énergétique.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 20 septembre 2021 (année 1), 19 septembre 2022 (année 2), 19 septembre 2023 (année 3), 18 septembre 2024 (année 4), 19 septembre 2025 (année 5), 18 septembre 2026 (année 6) et 20 septembre 2027 (année 7).

(6) La date d'observation finale est le 18 septembre 2028 (année 8).

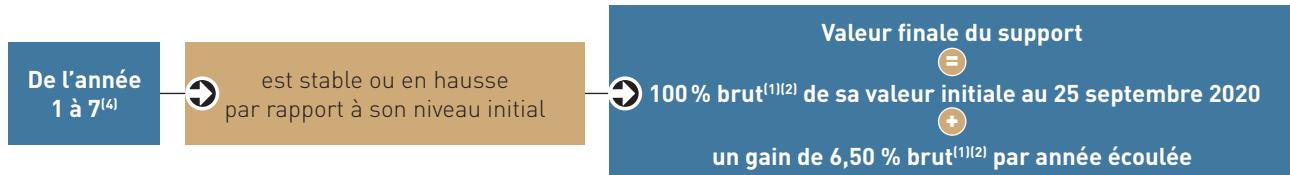
(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 25 septembre 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

► Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 6,50 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Porphyre Territoires Septembre 2020 prend fin par anticipation si l'indice ECO5E :



Le Taux de Rendement Actuel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée, est de : 5,45 % la 1^{ère} année ; 5,28 % la 2^{ème} année ; 5,10 % la 3^{ème} année ; 4,93 % la 4^{ème} année ; 4,77 % la 5^{ème} année ; 4,63% la 6^{ème} année et 4,48 % la 7^{ème} année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE ?

Dans le cas où Porphyre Territoires Septembre 2020 atteint l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles.



ÉVOLUTION DE L'INDICE EURONEXT® CLIMATE OBJECTIVE 50 EURO EWD5 (ECO5E)

La performance de Porphyre Territoires Septembre 2020 est en lien avec l'évolution de l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5 (ou indice ECO5E). Cet indice a été lancé par Euronext® avec l'appui de Carbone 4, expert et référent dans la notation de l'empreinte carbone des entreprises.



Source : Bloomberg, 20 mars 2020

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

L'indice ECO5E a été lancé le 5 septembre 2018 à un niveau de 1357,38 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

- L'indice est composé de **50 valeurs de la zone euro sélectionnées en fonction de l'importance de leurs engagements en faveur du climat**.
- Seules les **entreprises avec le meilleur score climat** attribué par Carbone 4 sont retenues.
- **Les 50 valeurs sont équipondérées**, chacune représente 1/50^e du poids de l'indice.
- **L'indice est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an**. Le montant des dividendes réinvestis dans l'indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an. Lorsque le montant des dividendes réinvestis est inférieur au montant prélevé de 5 % la performance de l'indice se trouve pénalisée par rapport à celle d'un indice non-retraité.
- La **consultation de l'indice est publique**, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site live.euronext.com (voir Avertissement relatif à l'indice).

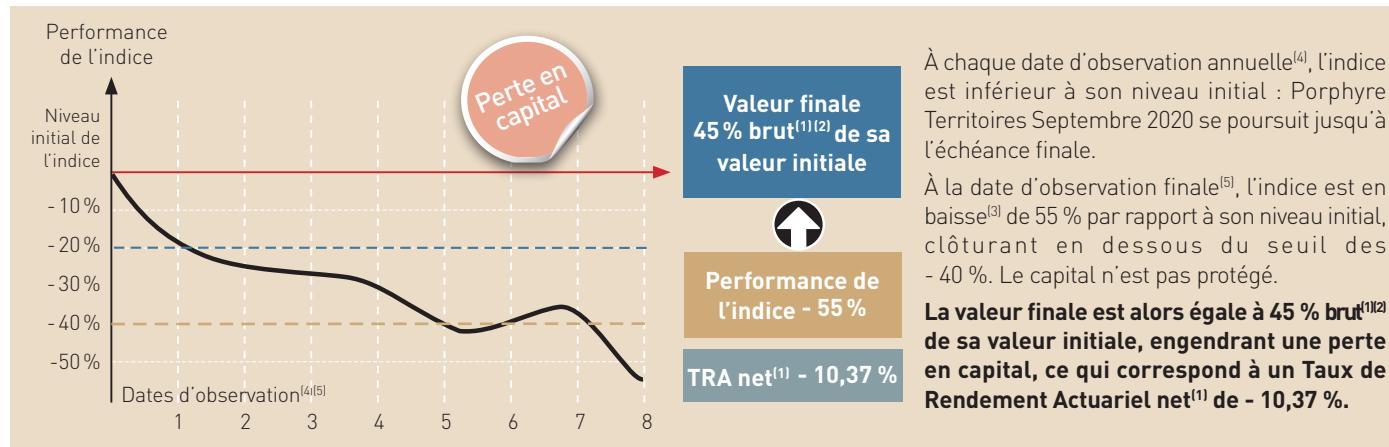
► Scénarios de marché-Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Légende : → Seuil d'activation de l'échéance anticipée avec gain
— Évolution de l'indice EC05E

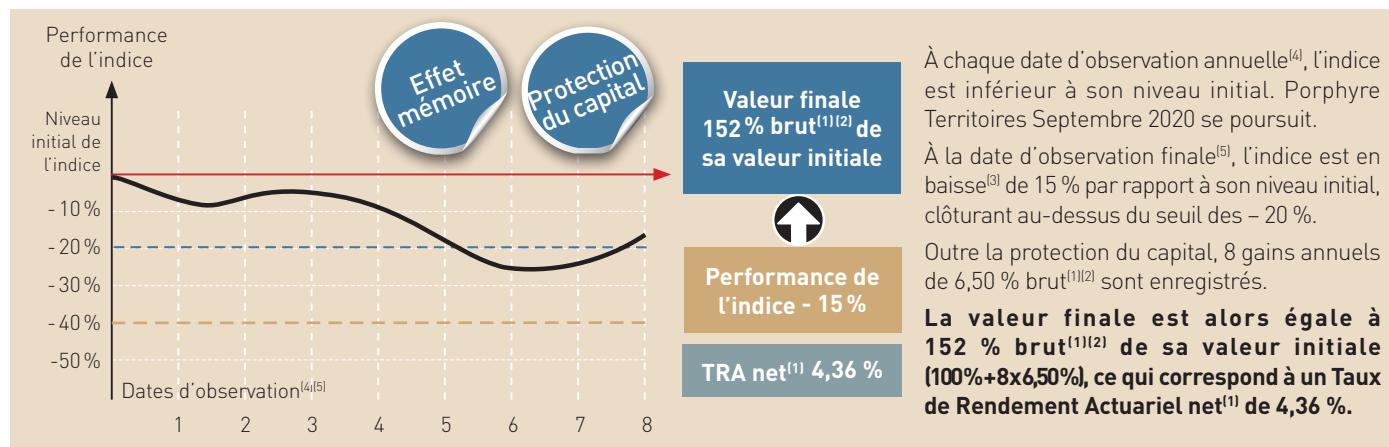
- - - Seuil d'enregistrement des gains à l'échéance finale
- - - Seuil de protection du capital à l'échéance finale

► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE



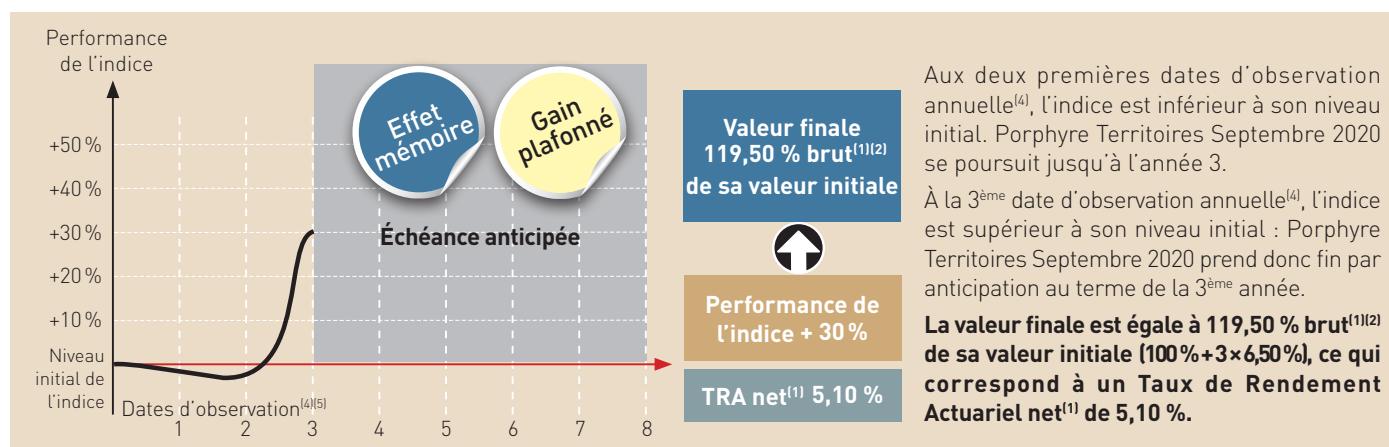
Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuel net⁽¹⁾ serait de - 10,37 %.

► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : GAIN EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuel net⁽¹⁾ serait de - 2,96 %.

► SCÉNARIO FAVORABLE : GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuel net⁽¹⁾ serait de 8,10 %.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, mise en résolution ou défaut de paiement de l'Emetteur. Le Taux de Rendement Actuel (TRA) net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 septembre 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 mai et le 31 août 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (25 septembre 2020) et à la date d'observation finale (18 septembre 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 20 septembre 2021 (année 1), 19 septembre 2022 (année 2), 19 septembre 2023 (année 3), 18 septembre 2024 (année 4), 19 septembre 2025 (année 5), 18 septembre 2026 (année 6) et 20 septembre 2027 (année 7).

(5) La date d'observation finale est le 18 septembre 2028 (année 8).

► Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance social présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Natixis S.A. (Standard & Poor's A+, Moody's A1, Fitch Ratings A+). Notations en vigueur au 5 mars 2020. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Titre de créance social : Sert à financer ou à refinancer des prêts éligibles au programme «Développement des territoires» qui vise à financer les petites entreprises et les organisations à but non lucratif situées en France métropolitaine. Ce programme relatif aux obligations sociales est défini dans le document cadre rédigé et publié par l'émetteur sur la section Obligations Sociales de son site <https://equityderivatives.natixis.com/fr/products/>. Il comprend, à la date du Prospectus de Base, des prêts :

- financés ou refinancés par des entités de l'Émetteur;
- et qui satisfont aux critères de sélection élaborés par l'émetteur et approuvés par une agence indépendante de notation (VigeoEiris).

Code ISIN : FR0013488525

Devise : EUR

Sous-jacent : Indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5 (code Bloomberg : EC05E Index ; code ISIN : NL0013025588), calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 %. Indice calculé et publié par Euronext, il est composé de 50 valeurs de la zone euro sélectionnées en fonction de l'importance de leurs engagements en faveur du climat par rapport aux pratiques de leur secteur. Ces 50 valeurs sont équipondérées, chacune représente 1/50^e du poids de l'Indice (voir Avertissement relatif à l'indice).

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : Hebdomadaire (le vendredi)

Double valorisation : Une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de l'Émetteur.

Marché secondaire : l'émetteur pourra fournir de manière hebdomadaire des prix indicatifs des titres de créance aux porteurs qui le demanderaient pendant toute la durée de vie du support. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1 %.

Commissions de distribution : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par l'Émetteur à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1,50 % par an du montant de l'émission, sur la base



(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice EC05E, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription, et sont valables au moment de la rédaction de la plaquette commerciale.

Montant maximum de l'émission : 140 millions d'euros

Valeur nominale : 1 000 euros

Garantie du capital : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

Période de commercialisation : Du 2 mai au 31 août 2020.

Prix de souscription : Il progressera de façon constante, de 995,40 euros le 7 mai 2020 à 1 000 euros le 25 septembre 2020.

Date d'émission du support : 7 mai 2020

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 25 septembre 2020

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice : 20 septembre 2021, 19 septembre 2022, 19 septembre 2023, 18 septembre 2024, 19 septembre 2025, 18 septembre 2026, 20 septembre 2027

Dates d'échéance anticipée : 27 septembre 2021, 26 septembre 2022, 25 septembre 2023, 25 septembre 2024, 25 septembre 2025, 25 septembre 2026, 27 septembre 2027

Date d'observation finale du niveau de l'indice : 18 septembre 2028

Date d'échéance finale : 25 septembre 2028

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée : Porphyre Territoires Septembre 2020 prend fin par anticipation avec une valeur finale égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 6,50 % brut⁽¹⁾ par année écoulée si à l'une des 7 dates d'observation annuelle, l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5 est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale :

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 152 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si l'indice est en baisse de plus de 20 % et jusqu'à 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.



FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'émission. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital - L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance :

- lors de toute sortie anticipée⁽¹⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché;
- à l'échéance finale, lorsque l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

Risque de contrepartie - L'investisseur est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. La notation de l'Émetteur est celle en vigueur au 5 mars 2020. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension)

de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché - Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité - Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

Risques liés aux titres de créance sociaux - Bien que l'Émetteur ait l'intention et ait mis en place des processus afin d'utiliser le produit net de ces émissions de titres de créance sociaux pour financer ou refinancer des prêts sociaux éligibles au Document-Cadre, il ne peut être exclu qu'ils n'y répondent pas de manière effective aux critères sociaux et de durabilité décrits dans le Document-Cadre et/ou que les produits nets ne seront pas intégralement alloués aux prêts éligibles pendant l'ensemble de la durée des titres de créance sociaux.

► Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Disponibilité de la documentation du support - La documentation juridique relative à l'admission aux négociations des titres de créance composée du Prospectus de Base relatif au programme d'émission des titres de créance, tel que modifié par ses suppléments successifs, approuvé le 13 juin 2019 par l'AMF sous le visa n°19-262 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives (« les Conditions Définitives ») pourra être obtenue sur le site de Natixis <https://equityderivatives.natixis.com/fr/products/>. Le Prospectus de Base est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et les Conditions Définitives sur le site de la bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus de Base et aux Conditions Définitives d'Emission avant tout investissement dans le support. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les titres de créance offerts ou admis à la négociation sur un marché réglementé. Porphyre Territoires Septembre 2020 est un support qui peut être difficile à comprendre. La dernière version du document d'informations clés relativ à ce Titre peut être consultée et téléchargée sur une page dédiée du site de Natixis <https://cib.natixis.com/home/PIMS#/kidSearch/FR0013488525>.

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'Assurance Vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrement - Natixis est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Événements exceptionnels affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution - remboursement anticipé du support
Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements exceptionnels pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés - Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Marché secondaire - Natixis pourra fournir des prix indicatifs pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Natixis peut proposer à tout moment) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboulement de la position de Natixis. Natixis et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Avertissement relatif à l'indice - Euronext Amsterdam détient tous droits de propriété relatifs à l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5. Euronext Amsterdam, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Amsterdam, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice Euronext® Climate Objective 50 Euro EWD5, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. Il est accessible sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ECO5E ; code ISIN : NL0013025588).

Conflits d'intérêts - Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique - Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des Etats-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

(1) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur ganpatrimoine.fr permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

→ **Consultez en temps réel :**

vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.

→ **Effectuez des opérations de gestion :**

des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.

→ **Suivez l'actualité "En direct des marchés" :**

pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DIC, prospectus, etc.) :

- simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
- comparer la performance entre plusieurs fonds ;
- créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
- créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.

→ **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**

- pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
- pour faciliter la diversification de vos investissements

Coordonnées de votre conseiller

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 8 220 690 euros –
RCS Lille 457 504 694 APE : 6622Z
Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022
59777 EURALILLE
N° d'immatriculation 09 051 780
www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et
de ses filiales
Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr
www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Caisse Fraternelle Vie

Société française pour favoriser la prévoyance & l'épargne - Société Anonyme au capital de 460 000 euros (entièlement versé)
RCS Lille 457 504 702 - APE : 6511Z
Siège social : 150 rue d'Athènes - CS 30022
59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 774A-052020 – Conception graphique :
Natixis – Crédit photo : ©Adobe Stock.

Gan Patrimoine participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr